



# UNITED WORLD WRESTLING

A TOUS LES MEMBRES DU BUREAU  
A TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION MEDICALE  
A TOUS LES INSTRUCTEURS  
A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES

Envoyé par email

**Concerne : participation au Championnat du Monde à Las Vegas après un changement de nationalité sportive et annulation du carnet international du lutteur et de la visite médicale 3 jours avant la compétition.**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Championnat du Monde 2015 se déroulera à Las Vegas du 7 au 12 septembre prochain dans toutes les catégories de poids d'United World Wrestling.

A cet égard, nous avons le plaisir de vous informer que tous les athlètes en possession d'une licence 2015 pourront y participer, y compris ceux qui ont obtenu un changement de nationalité sportive avec le passeport administratif ou le permis de séjour du nouveau pays qu'ils représentent. En effet, le Championnat du Monde de Las Vegas dépend des règles d'United World Wrestling.

Cependant, lors des tournois de qualifications pour les Jeux Olympiques débutant en mars 2016, la Charte Olympique s'applique, à savoir qu'un lutteur ayant obtenu un changement de nationalité sportive devra remplir les 2 critères suivants :

- être en possession du passeport du pays pour lequel il lutte **et**
- ne pas avoir pris part à des compétitions (Jeux Olympiques, Jeux continentaux ou régionaux, Championnats régionaux, continentaux ou mondiaux) si un délai d'au moins trois ans ne s'est pas écoulé depuis que le concurrent a représenté son ancien pays pour la dernière fois.

Si un athlète souhaite prendre part à un tournoi de qualification pour les Jeux Olympiques sans remplir ces deux critères, sa Fédération devra alors, *par l'intermédiaire de son CNO*, contacter le CIO pour obtenir l'autorisation d'y participer.

Par ailleurs, nous vous informons que la visite médicale 3 jours avant la compétition n'est plus obligatoire et qu'il ne sera plus nécessaire de présenter le carnet international du lutteur. C'est la raison pour laquelle les cartes licences 2015 ont été envoyées sans carnet.

En revanche, le certificat médical d'aptitude annuel est toujours exigé pour l'achat d'une licence et le contrôle médical avant la pesée est maintenu.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, et en restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Michel Dusson

Secrétaire Général  
United World Wrestling

Nenad Lalovic

Président  
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, le 9 juillet 2015/MD/Jd

United World Wrestling  
Rue du Château, 6, 1804 Corsier-sur-Vevey, Switzerland  
T. 0041 21 312 84 26 F. 0041 21 323 60 73

